

Entre deux Lacs

Rivière-Bleue - Volume 46, Numéro 6 - février 2022



Dans ce numéro :

Page 3	Chronique municipale Service technique	Page 9	Club de randonnées Appalaches CODET
Page 4	Développement / Communications	Page 10	Nouvelles de la FADOQ Nouvelles de la Fabrique
Page 5	Service des loisirs	Page 11	Programmation des activités du Centre des Femmes
Page 6	Nouvelles de votre biblio	Page 12	Calendrier
Page 7	Chronique de la Gare		

Mot du comité du journal

Depuis maintenant près de deux ans, la pandémie a bouleversé notre quotidien. Lentement la vie reprend son cours. Nous espérons tous un retour à la vie normale bientôt.

D'ici là, le comité souhaite connaître vos idées ou suggestions pour le journal afin qu'il réponde encore davantage à vos intérêts. Quelle information de la Municipalité aimeriez-vous lire? Qu'est-ce que vous désirez retrouver dans le journal municipal? Faites-nous part de vos commentaires à l'adresse courriel info@riviere-bleue.ca ou par téléphone au 418 893-5559 poste 4801.

Le comité du journal

JOURNAL ENTRE DEUX LACS

32, RUE DES PINS EST

RIVIÈRE-BLEUE (QUÉBEC) G0L2B0

PUBLIÉ MENSUELLEMENT PAR LA MUNICIPALITÉ DE RIVIÈRE-BLEUE EN 635 EXEMPLAIRES

PHOTOCOPIÉ À LA MUNICIPALITÉ DE RIVIÈRE-BLEUE

DÉPÔT LÉGAL À LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU QUÉBEC

COMITÉ INFORMATION

CHRISTIANE ROY, CONSEILLÈRE RESPONSABLE

MARIE-EVE NADEAU, MONTAGE ET IMPRESSION

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION : LAURETTE BEAULIEU, DENIS LANDRY,

HUGUETTE MASSÉ ET CHRISTIANE ROY

MEMBRE DE L'ASSOCIATION DES MÉDIAS ÉCRITS COMMUNAUTAIRES DU QUÉBEC

DATE DE TOMBÉE :

Prochaine tombée du journal : 4 mars 2022
Pour une publication le : 16 mars 2022



La Municipalité vous informe :

1^{er} lundi Séance du conseil municipal
2^e lundi Séance de la MRC

**PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
7 MARS 2022 À 19 H 30**

HORAIRE DU BUREAU MUNICIPAL

Lundi au jeudi 8 h à 12 h et 13 h à 16 h 30
Vendredi 8 h à 12 h

Courriel : info@riviere-bleue.ca
Site Web : www.riviere-bleue.ca
Téléphone : 418 893-5559

Chronique municipale



Voici le résumé des principaux sujets et résolutions du conseil pour le mois de février 2022.

Résolutions :

- Représentativité des élus
- Respect du règlement 2019-394 portant sur la gestion contractuelle
- Soumission pour le plancher du clocher de l'église

- Soutien aux demandes des partenaires de la table de concertation sur la forêt privée du Bas-St-Laurent
- Radiation d'un compte en succession sur la rue du Rivage Nord
- Coupures au service de l'obstétrique de l'hôpital de Notre-Dame-du-Lac
- Aide aux entreprises – Les amis du Zoo
- Entente entre la Municipalité et le CHSLD et la Villa de la Rivière pour mesures d'urgences
- Audit de conformité
- Adoption du tableau de bord de gestion du schéma de couverture de risques en sécurité incendie – année 2021
- Demande de support financier pour la sauvegarde de l'organisme Acti-Familles
- Adoption de l'échelle salariale et des conditions de travail

Le texte de ces procès-verbaux se trouve sur le site WEB de la Municipalité de Rivière-Bleue à l'adresse suivante : www.riviere-bleue.ca.

Service technique

La sécurité en hiver

Le service des incendies et de la sécurité publique rappelle à la population quelques moyens de prévention à privilégier pendant l'hiver, soit le déneigement des toitures, le déneigement des sorties et des issues des habitations, ainsi que la visibilité et l'entretien des numéros civiques.

Le déneigement des toitures

Par mesure de prévention et pour assurer la sécurité de tous et chacun, la Régie du bâtiment du Québec recommande aux propriétaires de :

- Vérifier la neige accumulée sur leur propriété pour éviter les risques d'effondrement;
- Porter une attention spéciale aux charges de neige sur les toitures voûtées ou arrondies, surtout si ces charges ne sont pas réparties uniformément;
- Prendre les mesures nécessaires pour assurer la sécurité des personnes qui circulent près des bâtiments;
- Confier le déneigement à des entreprises qui ont une expertise et un équipement approprié.

De plus, il est primordial de déneiger et déglacer la toiture de vos bâtiments afin d'éviter des accidents ou des dommages causés par la chute de neige ou de glace et ainsi éviter que votre responsabilité ne soit engagée. La mise en place d'une affiche peut informer d'un danger potentiel, mais ceci ne vous libère pas de votre responsabilité civile. Par ailleurs, la neige provenant du déneigement de vos bâtiments et de votre entrée ne peut être laissée sur les emplacements publics.

Le dégagement des sorties

En cas d'incendie, il est essentiel de pouvoir évacuer rapidement votre domicile. En hiver, l'accumulation de neige ou de glace dans vos sorties extérieures peut nuire à l'évacuation.

Voici ici quelques recommandations :

- Après chaque chute de neige, déneigez vos sorties, vos balcons, votre terrasse et vos fenêtres;
- Assurez-vous que les fenêtres sont déneigées et dégelées. Une fenêtre coincée par la glace peut empêcher l'évacuation;
- Prévoyez un point de rassemblement accessible en hiver et visible des pompiers dès leur arrivée.

Votre numéro civique est-il visible?

Puisque bon nombre d'appels d'urgence sont effectués annuellement auprès du Service des incendies ou de la Sûreté du Québec, et dans un contexte où chaque minute peut parfois compter, la visibilité des numéros civiques est une priorité.

La collaboration des propriétaires est sollicitée afin que leur adresse soit visible et bien entretenue. Un numéro manquant, trop petit, trop éloigné, mal éclairé ou masqué par des branches, un auvent ou par un amas de neige peut occasionner la perte précieuse de temps en situation d'urgence.

Source : www.securitepublique.gouv.qc.ca

Développement/Communications



Le CPE de Rivière-du-Loup ajoute 8 nouvelles places à son installation de Rivière-Bleue

Le Centre de la Petite Enfance de Rivière-du-Loup, a été autorisé par le ministère de la Famille à

réaliser un projet d'augmentation de la capacité de son installation La Ribambelle située à Rivière-Bleue. En effet, ce sont 8 places subventionnées supplémentaires qui s'ajouteront aux 21 déjà existantes.

Comme à bien des endroits au Québec, Rivière-Bleue a été confrontée à quelques reprises au manque de places en CPE. À la suite de l'arrivée de nouvelles familles dans le secteur, ce manque de places a poussé certaines d'entre elles à rebrousser chemin et choisir une autre collectivité d'accueil que la nôtre.

Habitée par un fort désir de développer son milieu et possédant un sentiment d'appartenance hors du commun, la Municipalité de Rivière-Bleue a accompagné le CPE de Rivière-du-Loup dans ses démarches d'expansion, afin de faire pencher positivement en sa faveur le comité consultatif régional, qui lui, recommande les projets aux autorités ministérielles.

Marie-Claude Desbiens, directrice générale du CPE de Rivière-du-Loup considère que la force de ce projet réside dans le fait que des locaux sont déjà prêts à être aménagés dans l'école Notre-Dame-de-Grâces. « Le projet nécessite que très peu de transformation locative, ce qui représente une véritable aubaine pour l'ensemble des intervenants dans le dossier, et ce, tout en améliorant l'offre en matière de services de garde à l'enfance et à répondre aux besoins des parents. »

Le CPE de Rivière-du-Loup a 12 mois pour réaliser le projet. On s'attend cependant à une inauguration officielle à l'automne 2022. Le CPE a pour mission d'offrir des services de garde de qualité supérieure basée sur des principes d'inclusion, d'égalités des chances et

d'humanisme. Il gère 7 installations en services de garde, dont celui de la Ribambelle de Rivière-Bleue depuis 2007.

Sources :



Marie-Claude Desbiens,
B.A., M. Sc.
Directrice générale
CPE de Rivière-du-Loup
(418) 862-7553 poste
102
mcdesbiens@cperdl.com

Sébastien Ouellet,
Agent de développement communautaire,
économique et de communications

Service des loisirs

Offres d'emplois

Le Service Loisir, développement et communications est à la recherche de jeunes dynamiques, autonomes et responsables pour combler différents postes d'animation au cours de la période estivale. Les personnes intéressées devront avoir terminé leur quatrième secondaire et faire parvenir leur curriculum vitae au bureau municipal avant le 1^{er} mai prochain en spécifiant le poste de leur choix.

Moniteur Camp de jour municipal (2 postes à combler)

Sous l'autorité du technicien en loisir, le moniteur aura à planifier, à organiser et à animer les activités auprès des enfants de 4 à 12 ans dans une ambiance décontractée et sécuritaire.

Moniteur-accompagnateur (1 poste à combler)

Sous l'autorité du technicien en loisir, le moniteur aura à accompagner plus particulièrement

certaines enfants et à adapter les activités à leurs capacités. Il devra également collaborer aux activités régulières du terrain de jeux.

Les postes sont d'une durée de 7 semaines, à raison de 35 heures/semaine au taux du salaire minimum.

*Steven Bouchard,
Technicien en Loisirs*

RECHERCHE RECHERCHE RECHERCHE

La fin de semaine des 22-23 et 24 avril le Centre Multifonctionnel sera l'hôte d'un tournoi de Hockey Atome. Comme il y aura beaucoup de petites familles présentes, nous sommes à la recherche de chalets, maisons, etc. à louer pour la fin de semaine.

Pour toutes informations communiquez avec Steven Bouchard au 418-893-5559 poste 4831



Des nouvelles de votre biblio

Savez-vous que... ?

Notre bibliothèque souligne cette année ses 40 ans. 40 ans pendant lesquels, de nombreux bénévoles se sont impliqués dans cette grande aventure culturelle. 40 ans, à apporter leur contribution afin de dynamiser ce lieu de culture et de répondre le plus possible aux attentes de notre communauté.

Au fil de ces 40 ans, notre bibliothèque a vécu des événements qui ont marqué les pages de notre histoire.

Nous pensons

- * À l'ouverture de la Biblio en 1982 dans le vieux collège
- * À l'hébergement à l'école en attendant la réfection du collège en 1985
- * À l'incendie du collège, en 1986
- * À l'inauguration de la nouvelle bibliothèque en 1987, dans l'édifice municipal
- * À l'informatisation en 2003
- * Au projet de « l'École à la Biblio », débuté en 2005
- * Au réaménagement et à l'agrandissement du local en 2008, dans le cadre du programme d'aide aux immobilisations de la Culture et des Communications
- * À l'inauguration de la nouvelle Bibliothèque et à son appellation : Bibliothèque Jacques- Langlais en 2008
- * À la relocalisation de la biblio au Centre Janelle et à son inauguration en 2016

Nous pensons aussi

- * Au développement de notre collection locale au fil des ans, sans compter celle du réseau.
- * Aux différentes activités culturelles et à nos interventions dans le milieu.

Si nous en sommes là aujourd'hui, c'est grâce à la municipalité, à nos collaborateurs du réseau Biblio du Bas-St-Laurent et surtout aux bénévoles qui ont cru et croient encore aujourd'hui à cette grande aventure.

Aujourd'hui, grâce à nos 13 bénévoles, notre mission se poursuit et chacun, chacune, tente de répondre aux besoins de nos lecteurs.

Bien que 650 abonnés soient inscrits à notre bibliothèque, nous osons croire que tous, jeunes

et moins jeunes, profitent de cette belle opportunité qui leur est offerte.

Nos heures d'ouverture : les mardis de 18 h 30 à 20 h et les mercredis de 13 à 15 h.

Quelques nouveautés :

Michèle Ouimet : L'heure mauve

Caroline Dawson : Là où je me terre

Paul Serge Forest : Tout est ori

Marie-Renée Lavoie : La petite et le vieux

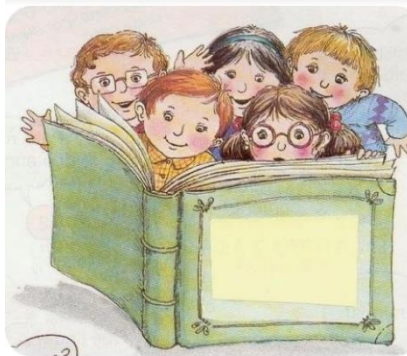
Tatiana de Rosnay: Célestine du Bac

Alain Stanké : Émerveillements

Julien Béliveau ; Croque-Dead-Inc

Hé les jeunes!

Plein de beaux livres vous attendent à la bibliothèque!



Christiane Roy pour votre biblio

Chronique de la Gare

Retour vers le passé

En parcourant nos archives, il nous arrive de trouver des faits, des anecdotes, des statistiques, en fait, de véritables trésors qui éclairent la vie d'autrefois à Rivière-Bleue. En voici un pour vous...

L'agriculture à Rivière-Bleue en 1937

Le développement de Rivière-Bleue a été favorisé par le chemin de fer et l'industrie forestière et on a tendance à penser que l'agriculture n'a pas eu une grande importance étant donné le peu de fermes encore en activité actuellement. Pourtant durant les années 1930, de nombreuses fermes sont en opération.

« Au point de vue de l'agriculture, on peut grouper les municipalités du comté en trois catégories: 1. Un groupe de trois localités où l'agriculture est bien établie et où l'on trouve une industrie laitière développée. Ces trois localités sont Notre-Dame-du-Lac, St-Louis du Ha! Hal et Ste-Rose-du-Déglé. Ces paroisses comptent parmi les plus anciennes du comté. 2. Une autre catégorie comprend les paroisses où l'industrie du bois constitue la principale occupation de la population. On y trouve les municipalités de Cabano, Rivière-Bleue, St-Pierre d'Estcourt et St-David d'Estcourt. Parmi ces quatre localités, Rivière-Bleue est le meilleur centre agricole. On y rencontre une des beurreries les plus importantes du comté... ».

Dans le répertoire des ressources du Témiscouata de 1938 on mentionne qu'il y a 107 cultivateurs soit 100 pour la paroisse et 7 pour le village. Le capital moyen par ferme s'élève à 2 250\$ comprenant la terre évaluée à 990\$, les bâtisses et l'outillage à 1 100\$ et les troupeaux à 550\$ en moyenne. Ces fermes ont une étendue moyenne de 120 acres comprenant 40 acres de terre labourée, 5 acres de forêt de première pousse, 42 acres en forêt de seconde pousse, 20 acres de terre labourable et 12 de terrain non utilisable.

On mentionne que le sol est constitué de terre franche argilo-sablonneuse à 40%, de sablo-argileuse à 40%, de terre légèrement sablonneuse à 15 % et de terre noire à 5%. En général le sol est fertile mais nécessite de plus en plus de fertilisants. En 1937 on a utilisé 60 tonnes d'amendements calcaires et 30 tonnes d'engrais chimique.

Depuis 1931 les étendues ensemencées en avoine, blé, grains mélangés et pomme de terre ont sensiblement augmenté. Les étendues totales en culture ont agrandi de 1 150 acres, et à cause de la nature des sols, les rendements sont supérieurs à la moyenne du comté. On retrouve en culture, blé, avoine, orge, seigle, sarrasin, pois secs, grains mélangés, fourrage vert, luzerne, foin, pommes de terre et pâturages. Les principales productions en superficie sont l'avoine, le foin et les pâturages.

Il y a peu de grands jardins maraîchers, par contre presque tous les cultivateurs vendent un peu de légumes aux résidents du village. Six fermes sont spécialisées dans la culture de la pomme de terre avec une production moyenne de 500 boisseaux de pommes de terre, vendues localement ou à l'extérieur. Il est intéressant de savoir qu'à cette époque on dénombrait 1 500 pommiers en état



satisfaisant. Les variétés Duchesse, Wealthy et Jaune sont les plus cultivées.

On trouve une dizaine d'érablières qui produisent au total 700 gallons de sirop et 1 000 livres de sucre, rien de comparable aux rendements actuels de nos érablières!

Production animale :

La production animale est importante. On dénombre alors 225 chevaux de race croisée avec une trentaine de juments d'élevage et un étalon enregistré. Il y a une préférence pour les plus gros

chevaux car ils peuvent aussi être utilisés dans les chantiers forestiers. Quant aux bovins, on compte 596 animaux avec 450 de race croisée, 6 vaches canadiennes, 12 Ayrshire. Le rendement moyen des vaches est de 3 000 livres de lait alors qu'il dépasse régulièrement les 22 000 livres sur une ferme moyenne actuellement. À cette époque le rendement était diminué grandement en hiver à cause d'une alimentation déficiente. Environ 35 % de la production du lait est vendue à la beurrerie coopérative qui comporte 82 propriétaires coopératifs. Déjà on estime que la beurrerie de Rivière-Bleue deviendra l'une des plus importantes du comté. Outre la production laitière, l'élevage des bovins permet de vendre 125 vaches et bouvillons et 190 veaux. On retrouve aussi 745 porcs essentiellement de la race Yorkshire croisée comprenant 15 verrats, 90 truies et 650 porcelets. La consommation domestique accapare 300 porcs et 250 sont vendus aux compagnies forestières. Le nombre de moutons atteint environ 800 têtes. Ce troupeau est constitué de race Shropshire croisée comprenant, 350 brebis, 50 béliers et 400 agneaux. Outre l'utilisation de la laine, une cinquantaine de moutons sont abattus pour les besoins domestiques alors que 400 sont vendus pour le marché local. On dénombre également 5 700 volailles dont les œufs et les volailles grasses sont vendues localement. Enfin Rivière-Bleue compte 3 apiculteurs possédant une trentaine de ruches pour une production de 800 livres de miel.



Comme on peut le constater, l'agriculture à cette époque constituait une part importante de l'économie de Rivière-Bleue alors que près de la moitié de la population vivait totalement ou partiellement de l'agriculture. Au même moment, Sully comptait 76 cultivateurs. À cet endroit plusieurs fermes sont demeurées en exploitation alors qu'à Rivière-Bleue, malgré des sols propices, seulement quelques fermes sont heureusement demeurées actives.

Source des renseignements: Inventaire des ressources naturelles et industrielles 1938 comté municipal de Témiscouata

N.B. Dans les précédents articles le crédit des photos n'a pas été donné. Elles viennent de la collection de photos de la Corporation du patrimoine de Rivière-Bleue, sauf celle de l'agent de station du mois de janvier qui est de source inconnue.

Denis Landry

Randonnées Appalaches

Découvrez l'hiver grâce à la randonnée en raquettes à neige. Des expéditions de raquette en sentiers balisés, dans les sous-bois, dans un parc ou en montagne sauront ravir famille, randonneurs aguerris ou aventuriers qui n'ont pas peur de l'hiver. Partez en raquettes découvrir notre région, réputée pour ses vastes forêts, ses paysages montagneux et ses panoramas saisissants. Plus d'excuse pour ne pas sortir cet hiver, allez plutôt pratiquer la raquette, activité de plein air accessible et appréciée par tous.

La raquette, c'est de la marche sur la neige. L'activité ne nécessite aucun apprentissage technique. Elle est simple et accessible aux gens de tout âge et de toute condition physique.

En somme, c'est pour moi si...

J'aime l'hiver.

J'aime marcher en pleine nature.

Je cherche un sport qui sollicite l'ensemble du corps.

J'apprécie une activité physique où je peux travailler à mon rythme.

Je cherche une activité qui se pratique aussi bien en solo qu'en groupe.

Que ce soit dans nos sentiers bien damés offerts par le Club de randonnées Appalaches ou bien ailleurs près de chez-vous, profitez de ce que l'hiver apporte.

Nous avons la chance de vivre près de la nature et d'apprécier sa beauté. À nous d'en profiter.

Bonne fin d'hiver et bon début de printemps à tous.

Denis Landry



CODET

DE L'AIDE POUR VOS PROJETS

Que vous ayez des idées de démarrage, d'expansion, de développement, de relève ou de transfert d'entreprise, la CODET peut vous aider à trouver les ressources qui vous permettront de réaliser vos projets.

Plusieurs de nos partenaires en développement économique proposent des solutions concrètes d'aide technique et de soutien financier aux entrepreneurs: analyse de marché, plan d'affaires, formation, recherche de financement, aide financière remboursable ou non

remboursable. La municipalité de Rivière-Bleue a aussi son propre programme de soutien aux entreprises.

Dans la plupart des cas, **vous devez faire une demande avant de débiter le projet** pour lequel vous souhaitez bénéficier d'une aide.

Nous vous invitons à communiquer avec nous dès le début du processus. En toute confidentialité, nous vous aiderons dans les démarches qui conduiront à l'atteinte de vos objectifs.



Danielle Bard, Agente de développement
581-745-4581

Fadoq

Les activités telles que le pickleball et le Baseball poche ont repris cette semaine au Complexe sportif. Les joueurs de baseball poche se réunissent tous les mercredis après-midi, de 13 h 30 à 15 h environ.

Quant au pickleball, les groupes se rencontrent tous les jours de la semaine. Il n'est jamais trop tard pour vous informer et/ou vous inscrire. Il en coûte 3\$ pour jouer deux heures.

Pour information :

Pickleball, Christiane 418-893-5686

Baseball poche : Lise 581-656-0777

Lise Bérubé, secrétaire
Club de l'Âge d'Or de Rivière-Bleue

Fabrique

Assouplissements de certaines mesures sanitaires

À compter du 7 février 2022, réouverture des lieux de culte avec une capacité d'accueil rehaussée :

Avec passeport vaccinal : 50 % de la capacité, pour un maximum de 250 personnes ;

Sans passeport vaccinal : limite de 50 personnes à l'intérieur, permis uniquement pour les funérailles.

En tout temps, il est nécessaire de respecter une distanciation physique d'un mètre entre les participants. Le port du couvre-visage demeure requis à l'intérieur, sauf pour manger ou boire.

Ces informations sont celles que nous avons en date du 4 février, il est possible que d'autres ajustements soient en vigueur lors de la publication du journal. Nous publierons dans Facebook les changements lorsqu'ils seront connus.

Nous reprendrons les messes dominicales à compter du 20 février, le premier et le troisième dimanche du mois à 11 heures. Aussi, à chaque lundi soir à 19 heures, une messe est dite en alternance à l'église ou au Manoir Alphonse Beaulieu, les dates sont inscrites dans le bulletin paroissial.

Lors de la messe de Noël, malgré l'absence de la directrice et de musique, la chorale a accepté de chanter a capella. Merci à vous toutes d'avoir permis d'agrémenter la cérémonie.

Denis Landry

Mesures sanitaires appliquées et distanciation respectée

PROGRAMMES ET ATELIERS DU CENTRE DES FEMMES

Des changements peuvent avoir lieu selon les mesures de la santé publique

Les activités ont lieu au Centre des Femmes, 233-2, rue Commerciale à Saint-Louis-du-Ha! Ha! Vérifiez la programmation pour connaître les autres endroits

OYÉ! OYÉ!

Notre équipe est heureuse de dévoiler les détails des activités de notre programmation

HIVER/PRINTEMPS 2022



Journée internationale des droits des Femmes

Le Comité 8 mars du Témiscouata est heureux de souligner avec vous « La journée internationale des droits des Femmes »

Le mercredi 9 mars à 18 h 45

Sous le thème : « L'avenir est féministe »

Un spectacle d'humour avec l'humoriste/conférencière Chantal Fleury vous sera présenté via la plateforme zoom.

Possibilité d'assister en **présentiel** au BeauLieu Culturel, quartier Notre-Dame-du-Lac OU au Centre des Femmes à Saint-Louis

Surveillez notre page facebook et nos publicités pour être informées de l'activité et des changements, s'il y a lieu.

Ensemble, nos implications font la différence!

Pour information : 418-854-2399



S'outiller



Agir ensemble



S'entraider



Prendre soin de soi



Invitation au Club de lecture

« L'héritage des mots »

Animé par Sylvie Marquis

Venez nous parler de vos coups de cœur et découvertes.

Les mercredis 2 mars, 6 avril et 4 mai à 13 h 15 au Centre

Service gratuit de prêt de livre sur place

Maximum 8 participants

MON ESPACE ZEN

avec Louise Marmen



En **présentiel** au Centre de 13 h à 15 h

Via la plateforme ZOOM à 19 h

4 rencontres une fois par mois les mardis :



8 février : Le bilan de l'an, visualiser un nouveau départ

8 mars : Honorer ma féminité

12 avril : Le journal créatif dans mon quotidien

10 mai : Je suis un être de relation

Musique, détente, créativité, méditation, seront au rendez-vous!

ATELIERS ET PROGRAMMES GRATUITS
INSCRIPTION OBLIGATOIRE AUX ACTIVITÉS

ANTIDOTE 1 et 2

Animé par Françoise Bélanger

Antidote 1 : Une quête d'identité qui amène une connaissance de soi, aide à s'affirmer et redéfinir ses relations avec les autres.

Les **jeudis 17 mars au 19 mai de 13 h à 16 h** à la MRC, quartier Notre-Dame-du-Lac 5, rue Hôtel-de-Ville

Antidote 2 : Une quête d'amour, vers une autonomie affective (Prérequis : Antidote 1)

Les **samedis 19 mars au 28 mai de 9 h à midi** 30, rue Pelletier, quartier Cabano (Source d'Espoir)

« YOGA DOUX »

(Postures avec ou sans l'aide d'une chaise)

Les **lundis 7-14 - 21 et 28 mars et 4 avril de 14 h à 15 h** au Centre des Femmes

Animé par Nathalie Préfontaine

Venez prendre une pause pour le corps et l'esprit Réchauffement, respiration, relaxation



Apportez votre tapis de yoga et bouteille d'eau

Information et inscription

Prend un moment pour toi et inscris-toi au 418-854-2399

OU à femtemis@videotron.ca



Suivez nous sur notre page Facebook :

www.facebook.com/centredesfemmesdumtemiscouata



MOIS DE LA JUSTICE MARS 2022

En collaboration avec L'Appui du Témiscouata, nous vous invitons à venir participer à une « Journée justice »

GRATUIT

Quand : Le mardi 29 mars

Où : Centre des Femmes du Témiscouata

Via la plateforme zoom – possibilité en **présentiel**

Conférence de 10 h à midi – Régime de protection (Nouvelles lois)

Rencontre individuelle sur rendez-vous – 13 h à 16 h

Informez-vous au Centre

Inscription obligatoire

Journée de la terre

Le **lundi 25 avril à 13 h** au Centre



Atelier interactif « **Vivre sa nature** »

Animé par Nathalie Préfontaine (Mères au front)

Échange sur les différents sujets concernant l'environnement au Témiscouata



Quizz

Choix démocratique d'une action mobilisante à venir au Témiscouata

Accueil et références

Écoute

Accompagnement

Soutien

Relation d'aide

Information/référence

Entraide

Ateliers thématiques

Formation Antidote

Prêts de livres/centre de documentation

Etc.



Heures d'ouverture : Lundi au jeudi de 9 h à 12 h et 13 h à 16 h

Randonnée pédestre

Mardi le 17 mai à 13 h 30

Randonnée sur le sentier Bootlegger au pied du Lac Long à Rivière-Bleue.

Départ de Saint-Louis à 12 h 45

« C'est un rendez-vous à ne pas manquer »

Pour information : 418-854-2399

AGA

Venez faire le bilan de l'année avec nous et décider collectivement des orientations du Centre pour la prochaine année.

En **présentiel** ou via la plateforme zoom

Le **jeudi 26 mai à 13 h**

Inscrivez-vous !!! Lieu à déterminer

« Que la nature soit »

avec Ginette Godin

Pique-nique le mercredi

22 juin à partir de 10 h à 11 h

Au parc Clair Soleil de Témiscouata-sur-le-Lac, quartier Cabano



Chacune amène son repas

Profitez de l'été qui arrive pour accueillir le solstice et souligner la journée nationale des peuples autochtones

BESOIN D'AIDE ET D'ÉCOUTE?

Notre bureau d'intervention est

là pour vous, tous les jours!

N'hésitez pas à téléphoner pour un rendez-vous!



Centre des femmes du Témiscouata



Membre de L'AR des centres de Femmes du Québec

PROGRAMMATION HIVER/PRINTEMPS 2022



40 ans d'histoire

Pour le Centre des Femmes du Témiscouata 1982 à 2022



Le samedi 18 juin 2022











































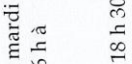
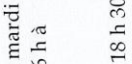
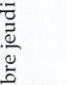
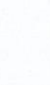
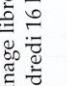

Dans le cadre du 40^e anniversaire du Centre des Femmes, on vous propose un événement où l'expression de soi est mise de l'avant.

La célébration se tiendra lors de la soirée du 18 juin 2022, de 17 h à 23 h à la plage de Témiscouata-sur-le-Lac, quartier Notre-Dame-du-Lac

Soyez des nôtres pour cette grande fête, on vous réserve plein de surprises !!!

Surveillez notre page Facebook et nos publicités pour être informées de l'activité

Février 2022

dim.	lun.	mar.	mer.	jeu.	ven.	sam.
Patinage libre dimanche 17 h à 20 h Cantine dimanche 16 h 30 à 19 h 30		1	2	3	4	5
					  Tombée du journal Entre deux lacs	  
6	7	8	9	10	11	12
  Séance du conseil municipal				 	 	 
13	14	15	16	17	18	19
 			 Parution du journal Entre deux lacs	 	 	 
20	21	22	23	24	25	26
  Messe à 11 h				 	 	 
27	28					
 		 Hockey libre mardi secondaire 16 h à 17 h 30 Biblio mardi 18 h 30 à 20 h	 Hockey libre mercredi primaire 15 h 30 à 17 h 30 Biblio mercredi 13 h à 15 h	  Patinage libre jeudi 13 h à 20 h Cantine jeudi 16 h 30 à 19 h 30	  Patinage libre vendredi 16 h à 18 h Cantine vendredi 16 h 30 à 19 h 30	